

# «Le canton a un rôle culturel majeur à jouer»

**GENÈVE** Attaquée pour avoir cautionné le retrait de l'Etat en matière de culture, Anne Emery-Torracinta défend sa ligne. Profession de foi d'une ministre sur le qui-vive, en préambule à un grand oral sur la politique culturelle ce lundi

PROPOS RECUEILLIS  
PAR ALEXANDRE DEMIDOFF  
@alexandredmff

Et si la bise glacée tournait? Au seuil de l'hiver, la Genevoise Anne Emery-Torracinta était donnée perdante dans la course à sa réélection au Conseil d'Etat. Les Nostradamus de la rue de l'Hôtel-de-Ville invoquaient notamment le désamour dont elle est l'objet de la part des professionnels de la culture. Aujourd'hui, la conseillère d'Etat chargée de l'Instruction publique, du sport et de la culture veut croire au rebond. Dans son bureau, elle est presque mitterrandienne: il faut laisser du temps au temps, dit-elle pour défendre son action, en préambule au grand oral de lundi soir.

Un examen, dites-vous? Sur la scène de l'Opéra des Nations\*, vingt-deux candidats au Conseil d'Etat sont appelés à se positionner sur l'initiative populaire constitutionnelle «Pour une politique culturelle cohérente à Genève». Forts de leurs 14.000 signatures, ses promoteurs demandent que le canton prenne ses responsabilités dans le domaine, qu'il assume une mission de coordination, bref, qu'on revienne sur la fameuse répartition des tâches entre collectivités publiques, entérinée en novembre 2015.

«La Ville se retrouve à devoir porter seule la Nouvelle Comédie, le Grand Théâtre, la création vivante, on va droit dans le mur», s'inquiète Aude Vermeil, l'un des piliers du comité d'initiative. Accusée d'avoir cautionné ce transfert de responsabilités, Anne Emery-Torracinta répond à la critique.

**A la suite de la répartition des tâches, le canton serait condamné à faire de la figuration sur la scène culturelle. Et votre bilan serait maigre. Que répondez-vous à cette critique?** Je réponds que le canton a un rôle majeur à jouer pour définir une politique culturelle ambitieuse au niveau régional, en coordonnant tous les acteurs concernés. Dans le périmètre défini par la répartition des tâches, nos avancées sont significatives dans au moins deux domaines, la politique du livre qui nous revient désormais et les lieux culturels, ces studios, ateliers, salles de répétitions dont Genève manque.

**Qu'est-ce qui avance sur le front des lieux culturels?** A mon arrivée, il existait une plateforme de concertation



Anne Emery-Torracinta: «Nous sommes très attentifs aux critiques des acteurs culturels.» (SALVATORE DI NOLFI / KEYSTONE)

sur ces lieux, mais on n'avancé pas beaucoup. Aujourd'hui, nous avons défini une stratégie de développement des lieux culturels sur le territoire cantonal et engagé une personne dédiée uniquement à ce sujet crucial. Cela permet de développer, en collaboration avec les autres départements, ceux de l'aménagement et de la construction, une politique autour de deux axes.

**Lesquels?** Nous devons intégrer ces lieux de culture aux nouveaux projets urbains, qu'il s'agisse des Cherpines, à Plan-les-Ouates, ou de la Praille-Acacias-Vernets. Nous participons à la planification de ces quartiers. C'est le

premier axe. Le second consiste à recycler des bâtiments, comme celui du sentier des Saules, au bord du Rhône. Il y en a beaucoup d'autres dont pourront profiter les jeunes sortis de la HEAD, par exemple.

**Quelle est votre ambition pour le livre?** Genève est pionnière en la matière. Toute la chaîne du livre est soutenue, depuis l'auteur

**«Nous devons nous demander pour chaque institution quel est le meilleur moyen de la soutenir»**

jusqu'au patrimoine. On va améliorer ce qui a été fait. Nous allons notamment renouveler les conventions avec les éditeurs, en augmenter le nombre aussi, pour passer de sept à dix. Elles seront mises au concours, avec des critères clairs. Les bourses d'auteur seront élargies aux scénaristes de BD et aux traducteurs. Car il s'agit là aussi de contribuer au rayonnement de nos créateurs, de leur permettre de passer les frontières linguistiques.

**Que vous inspire l'initiative des acteurs culturels?** Elle a le grand mérite d'ouvrir le débat sur la place de la culture à Genève, sur le modèle de financement des institutions, et sur le rôle de coordina-

teur du canton, dans le cadre d'une offre culturelle très riche.

**Au cœur des disputes entre la Ville et le canton, il y a le Grand Théâtre qui pour beaucoup devrait être soutenu par les deux collectivités. Or, le président du Conseil d'Etat François Longchamp a déclaré que le canton ne se mêlerait plus de cette histoire. Le divorce est-il consommé?** Non. Mais il faut du temps pour régler le problème, en particulier celui du double statut du personnel, une partie ayant un statut de fonctionnaire municipal. L'important est que cette institution ait les moyens de ses ambitions, qu'elle puisse rayonner davantage encore. Qu'elle dépende du canton ou de la ville ne changera pas sa politique en matière d'art lyrique. Nous devons nous demander pour chaque institution quel est le meilleur moyen de la soutenir: pour certaines, on peut envisager des soutiens conjoints.

**Les partisans de l'initiative privilégient ce modèle...** Le Conseil consultatif de la culture est un excellent outil de concertation

entre les représentants des communes, du canton et des milieux culturels. Il peut examiner, au cas par cas, la meilleure formule. Mais l'essentiel est d'avoir des budgets pour la culture et ils sont menacés tant au niveau de la Ville que du canton. Ce sont des questions de rapport de force politique. C'est là que se situe le combat.

**La Nouvelle Comédie et ses codirecteurs, Denis Maillefer et Natacha Koutchoumov, sont confrontés à un problème épineux: faire passer, d'ici à 2020, la subvention de 6 à 12,5 millions, comme c'était prévu dans le cahier des charges. N'est-ce pas typiquement un cas où le canton devrait co-soutenir l'institution?** En politique, rien n'est figé. Je serais la première navrée si la Nouvelle Comédie ne pouvait pas être le lieu phare qu'elle doit être. Mais je rappelle que la majorité actuelle du Grand Conseil n'a été d'accord d'investir dans la construction du bâtiment qu'à condition de ne pas financer les frais de fonctionnement.

**Et la Cité de la musique?** Le bâtiment est financé par des privés,

ce qui permet d'aller plus vite. Elle accueillera l'OSR, qui a un financement mixte, et la Haute Ecole de musique, qui dépend du canton. On aura des discussions politiques sur la meilleure façon de soutenir l'institution. Mais je suis persuadée qu'on a besoin d'avoir de grands projets fédérateurs qui permettent de rêver l'avenir. La Cité de la musique et la Nouvelle Comédie en sont. On doit trouver à terme des solutions de financement.

**Etes-vous prête à remettre en question les conséquences de la loi sur la répartition des tâches lors de la prochaine législature?** Dans le court terme, nous agissons sur les bases de la répartition, quitte à rectifier le tir si des choses ne jouent pas. Nous sommes très attentifs aux critiques des acteurs culturels. Dans un moyen terme, nous verrons ce qu'il y a lieu de modifier et le débat sur l'initiative en donnera l'occasion.

**Etiez-vous favorable à cette répartition?** Elle s'est faite dans un contexte politique marqué par des attaques contre la culture et les moyens qui lui sont octroyés. Cette réforme, je l'ai vue comme un moyen de sauver ces subventions. Elles n'ont pas baissé. Mais la répartition des tâches ne constitue évidemment pas une politique culturelle.

**Faut-il une politique de la culture pour le Grand Genève?** Oui. On a une offre très riche et de qualité. Mais on voit bien, dans un contexte de remise en question des budgets, que les questions sont nombreuses. Comment valoriser mieux cette offre culturelle? Comment éviter la précarité qui menace une partie des acteurs culturels? Quelle offre faut-il développer?

**Le canton investit peu dans la culture. A quel titre peut-il prétendre déterminer une politique dans le domaine?** Il peut coordonner les acteurs culturels et les collectivités publiques pour construire une vision et une stratégie régionale concertée en matière de culture. Il s'agit de rassembler les énergies, non pas d'imposer des vues. Le mot coordinateur ne signifie pas décideur, mais plutôt fédérateur. ■

\* Opéra des Nations, ce lundi à 19h, ouvert au public.